

Parafoam decapant

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission: 31/05/2013

Date de révision: 31/05/2013

Remplace la fiche: 23/05/2008

Version: 9.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Parafoam decapant

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DL CHEMICALS
Roterijstraat 201-203
B-8793 Waregem - Belgium
T + 32 56 62 70 51 - F + 32 56 60 95 68
info@dl-chem.com - www.dl-chem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 32 70 245 245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B - 1120 Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.R.U.	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 01	+33 2 4148 2121

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Cat.Repr.2; R61

Xn; R20/21

Xi; R36

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



T - Toxique

Composants dangereux :

N,N-diméthylformamide

Phrases R :

R20/21 - Nocif par inhalation et par contact avec la peau

R36 - Irritant pour les yeux

R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

Phrases-S :

S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant)

S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés

S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

S53 - Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation

S26/28 - Après contact avec la peau et les yeux, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S27 - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage

Parafoam decapant

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Phrases supplémentaires : Réservez aux utilisateurs industriels et professionnels

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
N,N-diméthylformamide substance de la liste candidate REACH (N,N-diméthylformamide)	(n° CAS) 68-12-2 (Numéro CE) 200-679-5 (Numéro index) 616-001-00-X	>= 90	Cat.Repr.2; R61 Xn; R20/21 Xi; R36
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
N,N-diméthylformamide substance de la liste candidate REACH (N,N-diméthylformamide)	(n° CAS) 68-12-2 (Numéro CE) 200-679-5 (Numéro index) 616-001-00-X	>= 90	Repr. 1B, H360D Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau. Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Formation possible de mélanges vapeur/air inflammables.

Réactivité : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Parafoam decapant

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Laver abondamment à l'eau les résidus.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Pas de flamme nue. Ne pas fumer.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Limiter l'exposition à l'air et à la lumière.
Mesures d'hygiène : Ne pas inhaler gaz/vapeur/aérosol. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

N,N-diméthylformamide (68-12-2)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	15 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	5 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	30 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	10 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection oculaire : Lunettes de protection.
Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Liquide.
Couleur : Incolore.
Odeur : caractéristique.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C : 4,1
Densité relative : Aucune donnée disponible
Solubilité : Eau: Soluble dans l'eau
Log Pow : Aucune donnée disponible
Log Kow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Parafoam decapant

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Limites explosives : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

fort substances comburantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Le contact avec l'air peut provoquer la formation de composés dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
Irritation : Irritant pour les yeux.
Corrosivité : Non classé
Sensibilisation : Non classé
Toxicité à dose répétée : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Mutagénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant	
N,N-diméthylformamide (68-12-2)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII. Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1993

Parafoam decapant

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Description document de transport : UN 1993, 3, III

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 3
Classe (IATA) : 3 - Liquides inflammables

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 33
Code de classification (ONU) : FT1
Panneaux oranges :



14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Contient des substances inclus dans la liste des candidats REACH: N,N-diméthylformamide (EC 200-679-5, CAS 68-12-2)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
H312	Nocif par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H360D	Peut nuire au fœtus
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau
R36	Irritant pour les yeux
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit